Accord européen d'association CE/Slovénie

1994/2180(INI) - 17/09/1996

En adoptant le rapport de M. Bernd POSSELT sur les aspects économiques et commerciaux de l'accord européen entre l'Union européenne et la République de Slovénie, la commission des relations économiques extérieures invite l'Union européenne et les Etats membres à ratifier sans délai le traité d'association. Le rapport se réjouit de ce que la Slovénie ait déposé une demande d'adhésion à l'Union européenne le 10 juin 1996, ce qui la placera au premier rang des candidats à l'adhésion. Tout en lançant un appel au gouvernement slo-vène pour qu'il poursuive le processus de priva-tisation, le rapport invite la Commission à soute-nir financièrement, dans les régions frontalières entre la Slovénie et l'Union européenne, les projets de reconversion rendus nécessaires par la disparition d'activités frontalières typiques et à encourager la coopération économique et cultu-relle. Les Etats membres sont également invités à promouvoir de façon durable les grands projets d'infrastructures de Slovénie et de les inclure dans la planification européenne des transports et des réseaux transeuro-péens. Enfin, le rapport se réjouit du compromis inter-venu entre l'Italie et la Slovénie et, reconnais-sant la valeur du droit des nationalités (notam-ment concernant le statut spécial des communau-tés italienne et hongroise autochtones), il invite la Slovénie à renforcer encore la protection des minorités.